



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### Mainfloor

#### 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT Mainfloor  
 NO DE PRODUIT : 303-10  
 UTILISATION Produit de nettoyage.  
 DISTRIBUTEUR Autosmart International Ltd  
 Lynn Lane,  
 Shenstone, nr Lichfield  
 Staffordshire. WS14 0DH  
 England  
 www.autosmartinternational.com  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
 info@autosmartinternational.com

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

#### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les yeux et la peau.

CLASSIFICATION (1999/45) Xi;R36/38.

#### 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No CE	No CAS	Contenu %	Classification (67/548/CEE)
HYDROXYDE DE SODIUM	215-185-5	1310-73-2	1-5%	C;R35
TRISODIUM NITRILOTRIACETATE	225-768-6	5064-31-3	1-5%	Carc. Cat. 3;R40 Xn;R22 Xi;R36
PHENOL ETHOXYLATE		9004-78-8	1-5%	Xi;R36/38.
Quaternary coco alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride			< 1%	Xn;R22. Xi;R38,R41. N;R50.

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

#### 4 PREMIERS SECOURS

##### INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Rincer le nez et la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

##### INGESTION

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

##### CONTACT AVEC LA PEAU

Retirer la victime de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Rincer rapidement la peau avec beaucoup d'eau. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

##### CONTACT AVEC LES YEUX

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### MOYENS D'EXTINCTION

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

##### RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

## Mainfloor

### RISQUES PARTICULIERS

Oxydes de : Carbone. Azote.

## 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

### PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter dans les environnements terrestres et aquatiques.

### MÉTHODES DE NETTOYAGE

Porter un équipement de protection approprié. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes.

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

### PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

### PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

### CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des produits chimiques.

## 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Remarques
HYDROXYDE DE SODIUM	VLEP		2 mg/m <sup>3</sup>			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

### ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



### CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

### MESURES D'INGÉNIERIE

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

### PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

### PROTECTION DES MAINS

Utiliser des gants de protection en : Caoutchouc (naturel, latex). Polychlorure de vinyle (PVC). Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

### PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

### AUTRES MESURES DE PROTECTION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

### MESURES D'HYGIÈNE

**NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL !** Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide.
COULEUR	Paillé.
ODEUR	Suave.
SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau. Miscible avec l'eau.
POINT D'ÉBULLITION (°C)	~ 100
POINT DE FUSION (°C)	~ 0

**Mainfloor**

DENSITÉ RELATIVE ~ 1.030 @ 20 °c  
 VALEUR pH, SOLUTION 13  
 CONCENTRÉE  
 COMPOSÉS ORGANIQUES 0 g/litre  
 VOLATILS (COV)

**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****STABILITÉ**

Stable aux températures normales.

**CONDITIONS À ÉVITER**

Éviter le contact avec les acides. Réagit fortement avec les acides concentrés et les hydrocarbures chlorés.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE**

Ne polymérise pas.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX**

Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée.

**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

**INHALATION**

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.

**INGESTION**

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Irritant pour la peau.

**CONTACT AVEC LES YEUX**

Irritant pour les yeux.

**MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ**

Ce type de produit n'a aucun effet grave à long terme reconnu.

**VOIE D'EXPOSITION**

Ingestion . Contact avec la peau et/ou les yeux.

**SYMPTÔMES**

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Appellation HYDROXYDE DE SODIUM

Dose Toxique 1 - DI 50 40 mg/kg (oral souris)

**Autres Dangers Pour La Santé**

Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées.

Appellation TRISODIUM NITRILOTRIACETATE

Dose Toxique 1 - DI 50 1000-2000 mg/kg (oral rat)

**Informations Toxicologiques**

Le sel trisodique NTA a provoqué des tumeurs de rein chez les rats et les souris lors de la prise par voie orale et fortement concentré. Ces tumeurs sont basées sur les dommages d'organes lorsqu'on dépasse les limites de concentrations qui sont très fortes, par rapport à l'exposition sur l'homme. Il ne devrait poser aucun risque pour les humains, étant donné le niveau potentiel de d'exposition.

Appellation PHENOL ETHOXYLATE

Dose Toxique 1 - DI 50 >2000 mg/kg (oral rat)

Appellation Quaternary coco alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride

Dose Toxique 1 - DI 50 300-2000 mg/kg (oral rat)

**Autres Dangers Pour La Santé**

Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées.

**12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES****ÉCOTOXICITÉ**

On ne s'attend pas à ce que le produit soit toxique pour les organismes aquatiques. On ne s'attend pas à ce que le produit soit nocif pour les processus de traitement des eaux usées. Le produit peut affecter l'acidité (le facteur pH) de l'eau, avec un risque d'effets nocifs pour les organismes aquatiques.

**MOBILITÉ**

Ce produit est soluble dans l'eau.

**POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION**

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

**Mainfloor****DÉGRADABILITÉ**

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Le produit est biodégradable, mais ne doit pas être rejeté à l'égout sans autorisation préalable des autorités.

**CLASSE DE DANGER POUR L'EAU****WGK 2**

Appellation HYDROXYDE DE SODIUM

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l 125

**Mobilité**

Ce produit est soluble dans l'eau.

**Potentiel De Bio-Accumulation**

Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

**Dégradabilité**

Le produit est biodégradable.

Appellation TRISODIUM NITRILOTRIACETATE

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l 114-470

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 560-1,000

Ci 50, 72 H, Algues, mg/l 180-320

**Mobilité**

Ce produit est soluble dans l'eau.

**Potentiel De Bio-Accumulation**

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

**Dégradabilité**

Le produit est biodégradable.

Appellation PHENOL ETHOXYLATE

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l >100

**Mobilité**

Ce produit est soluble dans l'eau.

**Potentiel De Bio-Accumulation**

Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

**Dégradabilité**

Le produit est biodégradable.

Appellation Quaternary coco alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 1

**Mobilité**

Ce produit est soluble dans l'eau.

**Potentiel De Bio-Accumulation**

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

**Dégradabilité**

Le produit est biodégradable.

**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****INFORMATIONS GÉNÉRALES**

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

**MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Récupérer et régénérer ou recycler si possible.

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT CAUSTIC ALKALI LIQUID N.O.S. (Sodium Nitritotriacetate)

NO. UN ROUTE 1719

N°CLASSIFICATION ADR 8

**Mainfloor**

CLASSIFICATION ADR	Classe 8 - Matières corrosives.
GROUPE D'EMBALLAGE ADR	III
CODE RESTRICTION DE TUNNEL	(E)
No. DE DANGER (ADR)	80
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	8
CODE HAZCHEM	2R
NO. UN MER	1719
CLASSE IMDG	8
GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	III
EMS	F-A, S-B
NO. UN, AIR	1719
CODE IMDG, GROUPE DE SÉGRÉGATION	18. Alkalis
CLASSE AIR	8
GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	III

**15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**

## ÉTIQUETAGE



Irritant

## PHRASES DE RISQUE

R36/38

Irritant pour les yeux et la peau.

## CONSEILS DE PRUDENCE

S24/25

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S26

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S37

Porter des gants appropriés.

S23

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

S35

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

## Étiquetage Des Détergents:

&lt; 5%

NTA (acide nitrilotriacétique) et sels,  
Ágents de surface non ioniques,  
Ágents de surface cationiques,

## DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

**16 AUTRES INFORMATIONS**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

## COMMENTAIRES DE MISE À JOUR

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

DATE DE RÉVISION 02/02/2011

NO DE REV. /REEMPL. FDS 2

GÉNÉRÉE LE

**Mainfloor**

## PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R40	Effet cancérogène suspecté : preuves insuffisantes.
R38	Irritant pour la peau.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R36	Irritant pour les yeux.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R35	Provoque de graves brûlures.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

## AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.